



La CEET continue l'installation de ses agences
APRÈS AVÉPOZO, CELLE DE KÉGUÉ INAUGURÉE P.6



Affaire d'extorsion internationale

LE PRINCIPAL CERVEAU AGBA BERTIN ARRÊTÉ EN GRÈCE ET BIENTÔT EXTRADÉ P.3

Agba Bertin

N° 403 du 30 juillet 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
 Maison de la presse, casier N° 61
 Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
 E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
 Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Virus Ebola
LE GOUVERNEMENT EN ALERTE, LA POPULATION APPELÉE À ÊTRE VIGILANTE P.3

Le Ministre Gilbert Bawara sur TV5 Monde

« Le Togo est un pays en plein dynamisme, nous allons continuer sur la voie des progrès... »

P.4



Office Togolais des Recettes(OTR)



Henry Byakapéri,
 Commissaire Principal OTR

APRÈS LE REDÉPLOIEMENT DES AGENTS, PLACE DÉSORMAIS À LA VÉRIFICATION DES DIPLÔMES ET SI EN LIEU ET PLACE DES AGITATIONS, LA RAISON PRÉVALAIT ? P.6

Amélioration du climat des affaires au Togo



L'assistance écoutant le discours du DG de SEGUCE Togo

P.2

LE GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR ENTRE DANS SA PHASE ACTIVE

Amélioration du climat des affaires au Togo LE GUICHET UNIQUE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR ENTRE DANS SA PHASE ACTIVE

Le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur, un rêve devenu une réalité. Le projet date depuis 2004 et fait parti des réformes devant permettre de relancer l'économie togolaise. Aujourd'hui c'est chose faite. La cérémonie officielle du démarrage de la phase pilote a été présidée par le Premier Ministre AHOOMEY-ZUNU kwesi séléagodji et s'est tenue le vendredi 25 juillet 2014 à Lomé.

Le système de Guichet Unique est une initiative de l'Etat togolaise qui a pour objectif de rendre l'économie togolaise plus compétitif et d'améliorer la sécurité et l'efficacité des procédures de dédouanement dans notre pays.

En effet, le Guichet unique pour le commerce extérieur est une plateforme unique, dématérialiser et interactive à l'usage de la communauté du commerce extérieur et dédiée à la facilitation du commerce.

Dans son discours de circonstance le Premier ministre Ahoomey-zunu est revenu sur les réformes majeures entreprises par le gouvernement dans le but d'améliorer le climat des affaires au Togo. Pour lui, l'amélioration du climat des affaires est une priorité pour tous, surtout pour le Chef de l'Etat, qui veut faire du secteur privé, le moteur de développement et de croissance économique de notre pays. Selon le premier ministre, la création du guichet unique de création d'entreprise au centre de formalités d'entreprises, la création de l'OTR et l'adoption par le gouvernement de textes législatifs et réglementaires visant l'amélioration de la transparence de gestion des marchés publics sont entre autres mesures de réformes prises pour améliorer le climat des affaires dans le pays.

Pour Bernadette Lékézim Balouki, la ministre du commerce et du secteur privé, le guichet unique pour le commerce extérieur est un outil fondamental dans le développement du



Le PM Arthème Ahoomey Zunu à l'ouverture



La Ministre du commerce, Bernadette Legzim

commerce extérieur et l'amélioration de la croissance économiques. C'est pourquoi, le gouvernement est sur plusieurs chantiers en vue d'améliorer davantage

l'environnement des affaires et de créer des conditions favorables à l'éclosion de l'initiative privée et au développement du secteur privé, moteur de la croissance et pourvoyeur



L'assistance



L'assistance écoutant le discours du DG de SEGUCE Togo

d'emploi.

Le groupement d'opérateurs BIVAC BV/SOGET choisit après un appel d'offre le 05 avril 2013 se chargera de l'exploitation du système d'information du guichet unique.

Etaient également présents à la cérémonie officielle du démarrage du guichet unique le Directeur général

de SEGUCE Togo, les membres du gouvernement, des représentants des institutions internationales et régionales, des présidents des institutions de la république togolaise, des honorables députés et diverses autres personnalités administratives.

DJADE Charles
le Messager

Virus Ebola

LE GOUVERNEMENT EN ALERTE, LA POPULATION APPELÉE À ÊTRE VIGILANTE



Le SG du Ministère de la Santé, Napo Koura

Le virus Ebola, détecté depuis plusieurs mois en Guinée Conakry et rependu en Sierra Leone et au Libéria vient d'avoir son premier cas au Nigéria. Mais, la personne et malheureusement morte, viendrait d'un pays affecté. Elle a transité par l'Aéroport Internationale Gnassingbé Eyadema en direction du Nigéria. A l'annonce de la nouvelle, les autorités togolaises ont pris des mesures afin de repérer le vol dans lequel il est arrivé à Lomé, et les passagers avec lesquels il était dans l'avion et qui ont posé leurs valises dans la capitale du Togo. Toutes ces dispositions ont pour but de voir dans quelles conditions, circonscrire les personnes qui ont pris contact avec le patient, puis les suivre strictement en vue de voir l'évolution de leur état. Ceci éviterait une quelconque propagation de la maladie s'il s'avérait que quelqu'un d'entre ces passagers aurait contracté le virus. Mais pour l'instant, il n'en n'est rien et le gouvernement est

en état d'alerte maximum avec d'autres mesures prises auparavant et ce, depuis que l'épidémie menace l'Africaine de l'Ouest. Une fausse alerte a eu lieu en fin de semaine dernière dans la gare routière d'agbalépédo où une personne saignant par le nez avec une tension artérielle au-dessus de la normale avait été prise comme une personne portant le virus. Alors qu'il n'en était rien. Car alerté, le dispositif sanitaire mis sur pied par le gouvernement a procédé rapidement aux analyses qui ont montré que la personne en question n'avait rien à avoir avec le virus Ebola. Elle souffrait plutôt d'une tension artérielle. L'information a causé la psychose au sein de l'opinion. Ce qui a amené le ministère de la santé à rétablir la vérité et rassurer la population. Pour l'instant la population est appelée à observer les règles d'hygiène, mais être vigilante pour éviter de fausses alertes.

La rédaction

COMMUNIQUE DU MINISTERE DE LA SANTE RELATIF A LA MALADIE A VIRUS EBOLA

Depuis janvier 2014, la fièvre EBOLA, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle sévit dans la sous région ouest africaine notamment en Guinée Conakry, en Sierra Leone et au Libéria.

Le 20 juillet 2014, un malade suspect en provenance de la Sierra Leone et ayant transité par l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma à Lomé, serait décédé à Lagos (Nigéria) le 25 juillet 2014.

Face à cette situation, la cellule de crise pour la gestion de la maladie à virus Ebola informe la population de ce qui suit :

- des mesures techniques de suivi rapproché et quotidien des passagers arrivés à Lomé par le même vol, sont prises afin de parer à toute éventualité.
- Les différentes sous cellules de crise sont activées pour faire face à d'éventuelles situations.

En outre, le ministère de la santé informe la population et particulièrement les passagers ayant pris le même vol en provenance de Sierra Leone le 20 juillet 2014, de veiller aux signes ci-après :

Fièvre brusque associée à l'un ou plusieurs des signes suivants :

- La diarrhée contenant du sang
- Les selles noires
- Les urines avec du sang

- Les crachats contenant des traces de sang
- Les vomissements avec du sang
- Du sang qui coule du nez ou présence du sang à tout autre endroit du corps.

Devant ces signes, appeler le numéro 111 ou se rendre rapidement en consultation dans le centre de santé ou dans l'hôpital public le plus proche et informer le personnel de la santé sur votre pays de provenance.

Par ailleurs, la population est invitée à observer les mesures suivantes :

- Se laver les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon
- Eviter de manipuler sans protection les effets des personnes présentant les signes précités
- Eviter de toucher sans protection toute personne souffrant d'une forte fièvre et de saignement
- Eviter de manipuler ou consommer les viandes des animaux sauvages vivants ou morts (agoutis, chauve souris, singes rats, etc.)

N.B. : Votre santé et celle de vos proches dépendent de la rapidité de votre réaction vis-à-vis de l'apparition des signes décrits ci-dessus.

LE MINISTERE DE LA SANTE

Affaire d'excroquerie internationale

LE PRINCIPAL CERVEAU AGBA BERTIN, ARRÊTÉ EN GRÈCE ET BIENTÔT EXTRADÉ



Agba Bertin

L'information circule depuis hier dans les médias. Sow Agba Bertin, PDG d'une société de gardiennage au Togo et principal cerveau dans l'affaire d'excroquerie internationale a été arrêté en Grèce. Les formalités de son extradition seraient en cours et il regagnera le Togo dans peu de jours sous bonne escorte, a-t-on appris de sources bien informées. Cette arrestation aurait été opérée depuis plus d'un mois. Mais l'information n'a

pas été révélée pour des raisons non encore élucidées.

Agba Bertin avait fuit le Togo quelques semaines après sa mise en liberté provisoire en direction de l'Afrique du sud. De là, il a rallié l'Europe. Il est accusé par l'homme d'affaires Emirati Abass Al Youssef. Ce dernier lui reproche de l'avoir escroqué plusieurs dizaines de milliards. Dans cette même affaire l'ancien

ministre Pascal Bodjona a été cité, arrêté puis mis en liberté provisoire, et récemment son pourvoi a été rejeté.

Avec cette arrestation et le rejet du pourvoi de Pascal Bodjona, le dossier va connaître une nouvelle évolution.

L'arrestation d'Agba Bertin prouve à suffisance que l'Etat ne peut être défié.

La rédaction

Gilbert Bawara sur Tv5monde

« Le Togo est un pays en plein dynamisme, nous allons continuer sur la voie des progrès... »

Le vendredi 25 juillet dernier, le Ministre de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara était sur le plateau de TV5 monde dans le journal Afrique dont le titre était "Quelle présidentielle en 2015" ? Avec la consœur de ladite chaîne, le ministre est revenu sur l'actualité politique au Togo particulièrement sur les réformes politiques dont un projet de loi introduit au parlement a été rejeté le 30 juin 2014. Il a été aussi question au cours de cet entretien de la situation économique et de l'emploi des jeunes au Togo. Sur toute la ligne, et contrairement à ceux qui, visiblement par mépris, disent que le ministre n'avait pas d'arguments face aux questions qui lui étaient adressées, Gilbert Bawara, non seulement a ramené la consœur à revoir le cours sur la constitutionnalité des lois dans des pays, mais a été également on ne peut plus limpide dans ses réponses. Pour permettre aux lecteurs de se faire une idée de ce qui s'était réellement passé, la rédaction du journal "Le Messenger" a retranscrit l'entretien dans son intégralité. **Lisez plutôt !**

Il y a quelques semaines l'opposition marchait dans les rues de Lomé pour demander la limitation du mandat présidentiel. Quelques jours plus tard, le projet de réformes était rejeté par l'Assemblée Nationale, illustration d'une situation difficile suite à un dialogue qui n'a pas abouti. Gilbert Bawara, vous êtes ministre de la décentralisation des collectivités locales, ministre aussi de l'administration territoriale, merci d'être venu sur le plateau de TV5 monde, alors êtes-vous inquiet de cette incapacité à trouver un terrain d'entente entre l'opposition et le pouvoir, à quelques mois, hein, 5 mois des élections présidentielles ?

Ministre Bawara : Non, il n'y a pas de situation difficile sur le plan politique au Togo. C'est vrai, sur des débats concernant des réformes de la constitution, il y a eu des difficultés, l'impossibilité de parvenir à un compromis, à un consensus. Cela est arrivé au Togo. Cela arrive dans d'autres pays, comme en France où la majorité actuelle et le président Hollande auraient voulu engager



Le Ministre Gilbert Bawara

des réformes constitutionnelles sur un certain nombre de sujets et il ne le fait pas, parce qu'il n'y a pas de consensus politique.

Mais, la limitation, monsieur le ministre à deux mandats présidentiels, ce qui veut dire que Monsieur Faure Gnassingbé ne pourra pas se représenter, c'est non négociable pour vous, pour le pouvoir togolais ?

Non, ce n'est pas une question d'être négociable ou pas. S'il y avait eu un consensus et un compromis la dessus, la réforme aurait été opérée. Malheureusement....

Mais là, ce qui veut dire que vous n'êtes pas d'accord ?

Non

C'est non négociable ?

Ce n'est pas une question de non négociable. Nous constatons malheureusement que l'opposition n'a pas fait preuve d'ouverture et de volonté de compromis qui

auraient permis au projet transmis par le gouvernement de déboucher.

Qu'est ce que c'était exactement, que vous étiez prêt à concéder, vous ?

Nous avons concédé...Le projet contenait quand même un certain nombre d'avancées aussi bien sur le Sénat, la recomposition de la Cour Constitutionnelle, le mode de scrutin, les prérogatives propres du premier ministre, sans oublier la limitation du mandat présidentiel.

Mais par décret présidentiel ?

Ha non, ça n'existe pas. On ne peut pas modifier une constitution par le biais d'un décret. Ça c'est une loi fondamentale. C'est soit la voie référendaire, ou alors une majorité qualifiée au niveau de l'Assemblée nationale.

Dans ce cas, heu... vous êtes heu... La communauté internationale s'inquiète de la

situation. C'est un bras de fer que vous menez avec l'opposition. Sur quoi êtes-vous prêt à lâcher ?

Il n'y a pas un bras de fer. Il y a eu une initiative de réformes qui a échoué, qui n'a pas débouché. La page est tournée. Il y a actuellement des concertations et un dialogue politique concernant notamment, les conditions d'organisation du prochain scrutin présidentiel. Une CENI existe aussi dans laquelle toutes les tendances politiques sont représentées et travaillent. Donc, il n'y a pas de raison de s'inquiéter outre mesure. Donc la sérénité, la tranquillité vont prévaloir, le climat d'apaisement va prévaloir durant la préparation et au cours du processus qui va conduire aux élections.

Vous permettez, une question économique. Ça fait 10 ans que Faure Gnassingbé est au pouvoir, aucune amélioration aussi pour les jeunes dans le secteur de l'emploi, pourtant vous affirmez, vous le pouvoir togolais, avoir un taux de croissance de 6%. Cela profite à qui, la croissance togolaise ?

Non, non, non. Quand vous dites que, aucune amélioration des jeunes, ce n'est pas une réalité. Beaucoup de jeunes ont été recrutés. Il y a une augmentation de salaires, il y a une profonde transformation sur le plan économique, les infrastructures, des routes, des aéroports, des ports sont en train d'être rénovés. Dans les domaines de la santé et de l'éducation, beaucoup d'efforts sont faits. Nous ne disons pas que tout est rose. Il y a beaucoup de besoins qui doivent être satisfaits. Le Togo est un pays en plein dynamisme. Donc, nous allons continuer sur la voie des progrès en tenant compte de deux priorités majeurs aujourd'hui. La formation professionnelle et l'apprentissage pour les jeunes, pour les préparer à s'insérer dans le monde de l'emploi et surtout la résorption du chômage des jeunes.

Merci beaucoup monsieur le ministre d'être venu sur le plateau de TV5Monde ?

Merci

Transcrit par la rédaction du journal "Le Messenger"

Lu sur le net !

**Comment soigner la fatigue ?
10 questions intimes à son gynéco**

Je n'ai jamais eu d'orgasme vaginal, est-ce normal ?

D'abord, on évite de parler de normalité. Chacun a le type de sexualité qui lui convient. Seulement 20 % des femmes connaîtraient l'orgasme vaginal c'est à dire par la pénétration. Cela ne signifie pas que les 80 % de femmes clitoridiennes ne peuvent pas le vivre un jour. Le mieux est d'apprendre à connaître son corps, le découvrir et l'effleurer seul ou avec son partenaire. Contrairement à l'orgasme clitoridien qui est provoqué par les frottements, l'orgasme vaginal apparaît grâce aux contractions. Il s'agit donc de fortifier les muscles du périnée.

Je voudrais trouver mon point G

Son existence et son efficacité restent très discutées. Il ne s'agit pas d'un point mais plutôt d'une zone hypersensible située sur la paroi antérieure du vagin, à 1 à 4 cm de l'entrée. Elle peut être repérable au doigt, apparaissant plus bombée et rappeuse. Et la meilleure position pour le stimuler à deux serait le chevauchement inversé (asseyez-vous sur votre partenaire en lui tournant le dos).

Homme ou femme, comment choisir son gynéco ?

Qu'il soit homme ou femme, le gynécologue qui vous convient est avant tout celui avec qui vous vous sentez à l'aise. Fiez-vous aussi à votre instinct. Si vous êtes pudique, choisissez un spécialiste féminin. Si vous n'avez aucun avis arrêté, vous pouvez tenter la visite avec un gynécologue homme. Bon nombre de patientes sont surprises de la qualité d'attention et de la gestuelle. Même s'il est tenu au secret professionnel, évitez le gynécologue du quartier ou bien de votre sœur, mère ou cousine. Cela risquerait de vous mettre mal à l'aise. En cas de mauvaise perception ou si vous sentez que vous ne pouvez pas tout aborder en confiance, n'hésitez pas à en changer.

Peut-on tout dire à son gynéco ?

Oui, en tout cas tout ce qui vous semble avoir un rapport avec la consultation gynécologique. Y compris votre vie sexuelle si vous rencontrez un souci avec votre partenaire.

Ecolières Nigérianes kidnappées par Boko Haram

L'AMBASSADEUR DU NIGÉRA ET LA COMMUNAUTÉ NIGÉRIANE AU TOGO ENCOURAGE LE PRÉSIDENT GOODLUCK JONATHAN

L'ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria au Togo a animé une conférence de presse le jeudi 24 juillet 2014 dernier dans ses locaux à Lomé. L'occasion pour informer la presse sur les actions du Président de la République Nigériane dans la libération des jeunes filles détenues par la secte Boko Haram. C'étaient en présence d'une foule de la communauté nigériane au Togo et du personnel de l'ambassade.

Le gouvernement de la République Fédérale du Nigérian et le président Goodluck Jonathan n'ont qu'une seule priorité que celle de combattre la secte Boko Haram et de secourir les écoliers du Chibok qui ont été victimes d'enlèvement a expliqué Matthew Sunday ADOLI le diplomate nigériane devant la presse. D'après M. Sanday, le gouvernement nigérian s'est doté de nouveaux équipements et technologies destinés à appuyer les forces militaires et sécuritaires, il a capturé certains leaders de la secte y compris les femmes utilisées comme espionnes et agents de trésorerie. Le gouvernement a également interpellé le chef de service de renseignement de la secte. « Le Nigeria a la



L'Ambassadeur (au milieu)



La communauté nigériane

volonté, dispose des ressources et stratégies pour remporter cette bataille. Ce sera une épreuve de longue haleine, cependant nous y prenons l'engagement » a déclaré l'ambassadeur Adoli.

La communauté nigériane au Togo a eu à exprimé leurs sentiments sur des pancartes. On peut lire

«bravo président Jonathan la communauté nigériane au Togo est solidaire avec vous et apprécie tes efforts», « la communauté nigériane au Togo dénonce l'attitude de la secte Boko Haram», «aucun échange des enfants ne se fera contre les prisonnier» etc.....

DJADE Charles

**Projet VISION 2030
LES MÉDIAS EDIFIÉS**



Table d'honneur

Une cinquantaine des professionnels des médias ont été édifiés vendredi 25 juillet 2014 sur le projet Vision 2030 à Lomé.

Une initiative du ministère auprès du Président de la république chargé de la prospection et de l'évaluation des politiques publiques. L'objectif est de permettre aux professionnels des médias de cerner les procédures d'élaboration du document comportant ladite vision afin d'avoir une participation active des journalistes. Il est aussi question de recueillir la contribution dans le processus d'élaboration.

Plusieurs thématiques ont été à l'ordre du jour de cette formation d'une journée.

DJADE Charles
le Messager

Office Togolais des Recettes(OTR) APRÈS LE REDEPLOIEMENT DES AGENTS, PLACE DÉSORMAIS À LA VÉRIFICATION DES DIPLÔMES ET SI EN LIEU ET PLACE DES AGITATIONS, LA RAISON PRÉVALAIT ?

L'Office Togolais des Recettes dont la mission principale est de faire accroître les recettes de l'Etat, vient de boucler la phase de redéploiement de ses agents. Un redéploiement qui s'est fait, non sans difficultés et d'incompréhension de la part de certains agents surtout ceux des douanes toujours mécontents de la réforme et qui étaient samedi dernier à une assemblée générale. A cette phase du processus, a-t-on encore besoin de crier au scandale alors mêmes que des mesures prises par l'office ne semblent à priori souffrir d'aucune ambiguïté ? Pourquoi, les agents de la douane ne peuvent-ils pas entendre raison en optant pour le principe de la discussion sur ce dont ils accusent l'OTR ?

Si l'on peut comprendre, que la réforme apportée au niveau des deux régies financières que sont les impôts et la douane, peut, au début susciter des remous de la part des agents, rien ne justifie qu'à l'étape actuelle du



Henry Byakapéri, Commissaire Principal OTR

processus ces agitations puissent continuer, à partir du moment où tout est mis en œuvre pour ne pas léser les agents qui se trouveraient dans une situation délicate qui pourrait affecter leur carrière. A l'heure actuelle, l'on est dans une phase de non retour avec l'OTR. Reste à faire en sorte que chacune des parties puisse trouver son compte dans ce qui se fait. Et visiblement, les responsables de l'Office en sont conscients. Raison

pour laquelle, le redéploiement du personnel s'est fait dans une transparence totale. Des affectations qui tiennent compte du profil des agents et du besoin de l'OTR, l'appel à un cabinet (Cabinet Crown agents) par le gouvernement dans le redéploiement, en vue de s'assurer que les choses ont été faites sans pression et que tout redéploiement prend en compte les gardes fous nécessaires que sont, l'assurance qu'une

personne déployée est bien un agent des commissariats des impôts ou des douanes, la considération qui témoigne que l'agent en question a répondu à l'appel du remplissage de la fiche de redéploiement et donc a fait acte de candidature, la considération faite sur les diplômes qui doivent être adéquats, avoir l'assurance qu'un agent de la douane redéploié à un niveau BEPC au minimum en plus de sa formation militaire et un agent de la fiscalité le BACII au minimum, un redéploiement qui ne prend en compte que des agents qui sont à plus de 3 ans de leur retraite, et la considération faite à la probité morale. En plus de toutes ces mesures, il faut relever celle qui concerne ceux qui sont à 3 années de leur retraite. Ces derniers, selon l'OTR partiront en retraite anticipée et bénéficieront de tous leurs droits y afférents. Ce qui leur permettrait d'investir où il le veulent.

Entre autres dispositions envisagées par l'Office,

c'est la mise en place d'une cellule basée au siège de l'OTR et qui sera chargée de recueillir d'éventuelles réclamations qui seront transmises à une commission autorisée à les étudier et de donner une suite.

L'OTR, restant tout de même vigilant, a considéré qu'en dépit de ces mesures, il pourrait y avoir des indisciplinés qui seraient tentés de frauder, surtout que des cas avaient été décelés à la douane bien avant la mise en place l'OTR. C'est pourquoi, la prochaine étape pour l'office sera, la vérification minutieuse des diplômes des agents déployés. Une initiative qui pourrait bien clarifier la situation des agents déployés.

Vivement que la raison prévaille surtout au niveau des agents des douanes qui semblent toujours être dans une logique de bras de fer. Et, il serait judicieux pour ces agents d'accepter le principe de la discussion pour faire comprendre aux responsables de l'OTR, les points qui ne les satisfont pas sur les mesures prises.

Ounatchin

La CEET continue l'installation de ses agences APRÈS AVÉPOZO, CELLE DE KÉGUÉ INAUGURÉE

Quelques jours après l'installation de l'Agence d'Avépozo, la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo(CEET) installe l'agence de Kégué. Une initiative qui s'inscrit dans la nouvelle politique de management de la société. En plus de relever le niveau de formation de ses agents, la CEET dans cette nouvelle politique procède à la mise en place de nouvelles structures d'accueil en vue de mieux fournir à la clientèle un service de qualité. Elle se veut également plus proche de sa clientèle. Et c'est quelques jours seulement après l'installation de l'agence d'Avépozo que celle de Kégué voit le jour. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le vendredi 25 juillet 2014 en présence du directeur Général de la CEET, Gnané Djétéli, de certains membres du conseil d'administration, des chefs traditionnels et de plusieurs



Coupure du ruban symbolique

agents de la CEET. Là également, le DG Djétéli a réaffirmé l'engagement de sa société à ne faire que du bien pour sa clientèle. « La proximité que nous voulons développer avec notre clientèle se veut sincère, constructive et participative », a-t-il laissé entendre. Pour lui, aujourd'hui, l'heure de l'efficacité énergétique à laquelle l'on est, veut que les sociétés œuvrent pour le développement durable et la CEET en tant qu'entreprise citoyenne

s'inscrit dans cette dynamique. Le chef canton de la localité a au nom de sa population remercié les autorités togolaises pour leur politique de développement en



L'assistance

faveur des populations et les a rassurer de tout mettre en œuvre pour entretenir le joyau qui vient d'être mis à leur disposition. Le représentant de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC), présent à la cérémonie s'est réjoui de ces actes de la CEET et a exprimé le vœu que d'autres

localités de Lomé et de toute l'étendue du territoire bénéficient de cette initiative. Il n'a pas manqué d'attirer l'attention de la société sur le phénomène



Le DG Djétéli Gnané

“araignée” qui constitue un véritable danger pour la société. Ce que le DG a d'ailleurs reconnu et promis que des initiatives sont prises pour apporter quelques solutions audit phénomène.

La rédaction

Politique énergétique

LE TOGO ET LE BÉNIN VEULENT RENFORCER LEURS POTENTIELS ÉNERGÉTIQUES PAR LA

Le samedi 26 juillet 2014 l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE Togo) a tenu une conférence de presse dans ses locaux à Lomé. Organisée à l'intention des médias, la rencontre a pour objectif d'informer les journalistes mais aussi les acteurs et professionnels du secteur de l'environnement sur les tenants et aboutissants du projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala.

Lors de la rencontre, M. Adadjï Koffi, directeur général de l'Agence Nationale de l'Environnement, après avoir souhaité la bienvenue aux partenaires et aux journalistes a témoigné de sa gratitude pour la franche collaboration entre l'Agence Béninoise de l'Environnement (ABE) et sa structure. Il s'agit « d'informer les populations du Togo et du Bénin ainsi que tous les partenaires sur

le projet de construction du barrage hydroélectrique à Adjarala. Nous voulons passer par les médias pour impliquer les populations » a souligné Adadjï Koffi. Ainsi, des actions sont-elles menées dans ce sens par les deux pays. Aux mois d'avril et mai 2014, les gouvernements du Togo et du Bénin ont affirmé leur volonté pour le projet. Le Dg de ANGE-Togo a enfin mentionné que la Communauté Électrique du Bénin a coordonné les études prospectives pour évaluer les impacts tant positifs que négatifs du projet. Ceci dans un souci de développement durable.

Pour M. Edmond Sossoukpè directeur général de l'Agence Béninoise de l'Environnement, le Togo et le Bénin entretiennent des relations de coopération depuis plus de 50 ans. C'est ce qui a conduit à la mise en place de la CEB. « Après un

premier barrage, celui de Nangbéto les deux pays ont jugé important de construire un second barrage qui va fournir les 20 % de la demande actuelle » a expliqué Edmond Sossoukpè qui a laissé entendre que le rôle d'une agence de l'environnement est en général d'être le bras armé du gouvernement qui est chargé de prendre en main l'impact sur l'environnement dans les projets de développement. « Notre rôle est donc d'aller au contact des populations de la zone du projet pour avoir des informations et faire des observations. Ces démarches sont importantes pour prendre les décisions sociales et environnementales » a ajouté Edmond Sossoukpè. Sébabé Agoro, directeur des évaluations environnementales de l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement pour sa part, a mentionné

que les termes de référence du projet sont actualisés et que les validations publiques ont eu lieu en juin 2011. Pour lui, le projet de construction du barrage hydroélectrique à Adjarala engendre des impacts positifs mais aussi négatifs qu'il va falloir ramener à un niveau acceptable. Ceci à travers des mesures de bonification et d'accompagnement.

En effet, l'aménagement hydroélectrique d'Adjarala est un projet conçu et destiné à être réalisé par la Communauté Électrique du Bénin (CEB) avec l'appui technique et financier de plusieurs institutions en l'occurrence la Banque Mondiale, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD). Le barrage sera construit dans la zone d'Adjarala où le fleuve Mono sert de

frontière entre le Togo et le Bénin. Par conséquent le barrage et son réservoir occuperont des surfaces des territoires béninois et togolais. Aussi le caractère partagé, l'envergure de l'ouvrage à réaliser font de l'initiative de conduire des travaux d'évaluations environnementales de manière conjointe par les deux États pour davantage d'efficacité et d'harmonie dans l'identification et la gestion des impacts du projet. Le Togo et le Bénin importent plus de 80 % de leur énergie électrique des pays voisins (Nigéria, Ghana, Niger). Le développement des deux pays est donc lié en partie aux capacités des pays voisins à fournir l'énergie et aux aléas que cela représente en termes géopolitique et stratégique.

Richard Komlan Folly

FORMATION SUPÉRIEURE ET MARCHÉ DE L'EMPLOI AU CŒUR D'UN SÉMINAIRE À LOMÉ

L'un des principaux objectifs des politiques des compétences est de veiller à ce que l'offre de compétences soit suffisante, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, pour répondre aux besoins présents et à venir. Pour ce faire, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en collaboration avec le centre de développement de l'OCDE organise du 29 au 30 juillet 2014, un séminaire autour du thème "l'enseignement supérieur et marché de l'emploi : quelle stratégie de compétence pour le Togo"

L'objectif est de renforcer l'encrage des établissements d'enseignement supérieur dans leur mission, celle d'être des pôles d'excellence, des sources inépuisables de compétences des acteurs privilégiés de développement économiques. La cérémonie d'ouverture a été faite par le Premier ministre Kwesi Sélagodji Ahoomey-zunu hier mardi 29 juillet à Lomé en présence des membres du gouvernement, des présidents des deux universités publiques du Togo, de la représentante de l'OCDE au Togo, diverses autres personnalités



L'assistance

politiques, administratives, traditionnelles et une foule d'étudiants.

Relever le niveau des qualifications universitaires, coordonner l'offre de formation et la stratégie de la recherche et l'innovation, renforcer les synergies et dynamiser le transfert de la recherche vers le monde socio-économique, telles sont les ambitions des premières autorités du pays.

Dans son discours d'ouverture le Premier ministre Ahoomey-zunu s'est félicité de la tenue dudit séminaire qui selon lui, permettra d'analyser le contexte socio-économique et le système d'enseignement supérieur en place

au Togo, évaluer les points forts et les faiblesses du système d'enseignement supérieur en fonction de sa capacité afin de répondre à la demande du marché du travail. "Cette approche qui se propose de placer la notion de compétence au centre des préoccupations, plutôt que le niveau d'éducation ou le type de formation, nous permettra à coup sûr de déceler et de corriger les écarts et les dysfonctionnements entre les formations reçues, les compétences acquises et les besoins réels du marché de l'emploi "a laissé entendre le Premier ministre.

Pour Nicoué Broomh, ministre de



Table d'honneur

l'enseignement supérieur et de la recherche, il s'agira pendant ces deux jours de rencontres en tout état de cause d'élaborer une nouvelle stratégie de soutien à la croissance économique, une orientation innovante qui s'inscrit dans une approche par pôle de compétences tout en ayant à l'esprit le triptyque formation Compétences/Employabilité/Développement.

La présentation du projet par l'équipe de l'OCDE a mis fin à la cérémonie d'ouverture. Ledit projet prend fin en avril 2015.

DJADE Charles



Complexe Général de Télécommunication

TELECOMMUNICATIONS – VIDEOSURVEILLANCE – INCENDIE – CONTROLE D'ACCES

Etude – Réalisation – Maintenance – Courants faibles

22 37 78 78 / 22 43 56 75 / 90 24 69 95 / 90 96 04 70 / 97 54 93 73

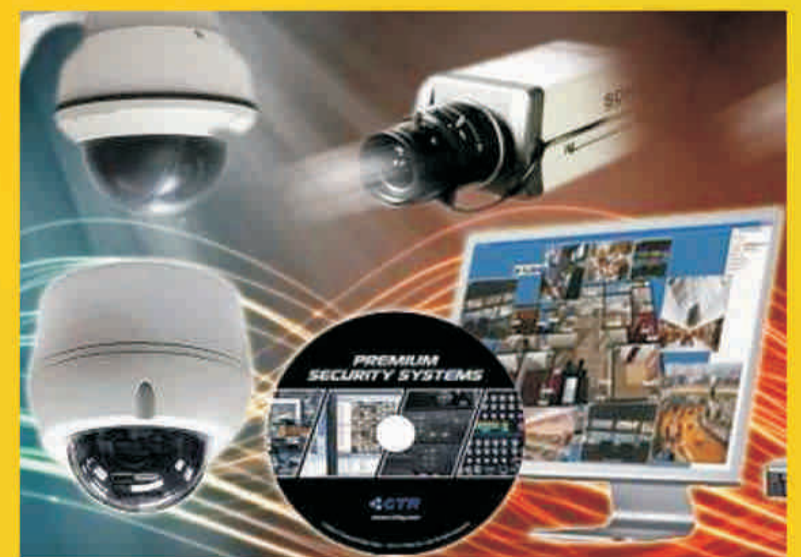
TELECOMMUNICATION

- Etude et déploiement des systèmes de transmission (Wi max, V-Sat ...)
- Maintenance des réseaux d'accès et de transmission (antennes, faisceaux ...)
- Fourniture et pose d'autocommutateurs Alcatel de + de 200 lignes, panasonic ...
- Etude et réalisation de liaisons radios VHF/UHF/HF



INFORMATIQUE

- Réhabilitation et mise en œuvre complète de salles serveurs
- Création de sites et applications web (technologies HTML, CSS, Java Script)
- Maintenance de parcs informatiques (PC, serveurs, Switch, routeurs...)
- Câblage, configuration et sécurité de réseaux complexes



SECURITE ELECTRONIQUE

- Alarme Intrusion (Filaire et Radio)
- Contrôle d'Accès / Verrouillage Automatique
- Vidéo Surveillance & Télé Surveillance
- Détection Incendie

